

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille neuf, le 22 décembre, à 11h30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de Mme Claude COUDRIER, Présidente, Date de convocation : 14 décembre 2009

Présents : Claude COUDRIER, Fernand ANDRIEUX, Jean-Gérard DIDIERRE, Henri LAVAUD, Yves LE GOUFFE, Jean-Claude PATELOUP.

Absents excusés : Gisèle FAURE, Michel BOUCHER, Marc MONTAUDON, Robert FRAISSEIX, Colette PÉLINARD

Absent : Gilbert FERRAND

Nombre de membres en exercice : 12

N° 13/2009 : CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Pour intégrer au Contrat Enfance Jeunesse les opérations suivantes :

- augmentation de la capacité de l'Accueil de Loisirs de 40 à 52 enfants durant les vacances d'été de 2009,
- mini-séjour des 8-12 ans : 3 jours en juillet 2009

la Caisse d'Allocations Familiales propose un avenant à la convention Contrat Enfance Jeunesse 2008/2009.

Après délibération, le Bureau, à l'unanimité, décide de demander l'intégration au Contrat Enfance Jeunesse des opérations citées ci-dessus et charge Mme la Présidente de signer avec la Caisse d'Allocations Familiales l'avenant à intervenir.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 22 décembre 2009.***

***La Présidente,
Claude COUDRIER***

*Délibération certifiée exécutoire,
transmise à la Préfecture
le*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille neuf, le 22 décembre, à 11h30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de Mme Claude COUDRIER, Présidente, Date de convocation : 14 décembre 2009

Présents : Claude COUDRIER, Fernand ANDRIEUX, Jean-Gérard DIDIERRE, Henri LAVAUD, Yves LE GOUFFE, Jean-Claude PATELOUP.

Absents excusés : Gisèle FAURE, Michel BOUCHER, Marc MONTAUDON, Robert FRAISSEIX, Colette PÉLINARD

Absent : Gilbert FERRAND

Nombre de membres en exercice : 12

N° 14/2009 : « RESTAURANT DU CŒUR »/CINEMA

Madame la Présidente fait état d'une demande de l'antenne « Restaurant du Cœur » basée à Châteauneuf-la-Forêt pour l'attribution de places au cinéma Le Colisée à tarif réduit.

Après délibération, le Bureau, à l'unanimité, décide que la régie du cinéma Le Colisée pourra délivrer à l'antenne « Restaurant du Cœur » de Châteauneuf-la-Forêt des tickets de cinéma au tarif réduit spécial, soit à ce jour à 4 € TTC/l'un.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 22 décembre 2009.
La Présidente,
Claude COUDRIER***

*Délibération certifiée exécutoire,
transmise à la Préfecture
le*